



COMMUNIQUÉ DE PRESSE SAMU-URGENCES DE FRANCE

12 juin 2014

La qualité des soins en urgence au coeur des engagements de l'APHP.

Samu-Urgences de France prend connaissance avec satisfaction des engagements de l'APHP sur ses urgences.

Ces mesures, qui tiennent compte de l'ensemble du parcours de soins en urgence (régulation médicale du Samu, accueil, soins et aval des urgences) répondent aux besoins de la population, aux exigences de qualité des soins et aux attentes des professionnels.

Dans la droite ligne du discours de Madame Marisol Touraine, Ministre de la Santé, lors du dernier congrès Urgences, ce plan contribue à "*mieux inscrire les services d'urgence dans leur territoire en mettant fin au cloisonnement, à la compétition, à la rivalité*", comme en témoignent les réflexions entreprises par l'APHP avec la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris et la Préfecture de Police, dans une logique d'amélioration de la régulation médicale et de l'orientation des patients.

En mettant, depuis toujours, les besoins médicaux des patients et la qualité des soins au centre de ses réflexions Samu-Urgences de France, rejoint les engagements ambitieux de l'APHP sur ses urgences, restera vigilant sur les moyens mis en œuvre pour y répondre, et invite tous les établissements sièges de structures de Médecine d'Urgence à conduire une telle politique.

Docteur François BRAUN
Président de Samu-Urgences de France
Tel : 06-80-32-28-29